

CERTIFICATION

« RESPONSABLE EN LOGISTIQUE »

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉ, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION





LISTE DES BLOCS DE COMPETENCES

- BC1 : Manager et encadrer les acteurs des activités logistiques
- BC2 : Concevoir et mettre en œuvre des schémas d'optimisation des activités logistiques
- BC3 : Mesurer et contrôler la performance des activités logistiques
- BC4 : Piloter l'amélioration continue des activités logistiques



AMENAGEMENTS DES EVALUATIONS

Tout candidat en situation de handicap pourra bénéficier d'un suivi individualisé par un référent handicap.

Cet accompagnement consiste :

- À identifier ses besoins spécifiques et les possibilités d'aménagements durant la préparation à la certification et durant les évaluations (conditions d'accueil, démarches administratives, déroulement de la formation, épreuves).
- À évaluer les besoins du candidat avec l'aide de ressources externes telles que Ressources Handicap Formation proposé par l'AGEFIPH et adapter les moyens en conséquence.

Tout candidat en situation de handicap peut bénéficier d'aménagements raisonnables, lui permettant de parvenir à une situation d'équité de traitement avec les autres candidats.

Il pourra disposer à titre d'exemple :

- De la garantie d'accessibilité sur le site de l'épreuve,
- D'une adaptation du temps pour préparer et accomplir l'épreuve,
- De la mise à disposition d'un matériel technique spécifique,
- D'un accompagnement aux démarches de demande d'aide par le référent handicap.

En cas d'impossibilité d'une évaluation de certaines compétences, au regard du handicap du candidat, une exemption peut être prononcée à la condition qu'elle se justifie en fonction de ses futures conditions d'exercice professionnel et ne dénature pas l'attestation de compétences.

Une telle disposition ne peut être prise que sur proposition argumentée du référent handicap, par décision du certificateur.

BLOC N° 1 : MANAGER ET ENCADRER LES ACTEURS DES ACTIVITES LOGISTIQUES

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1.1 Pilotage et suivi des acteurs des activités logistiques</p> <p>Analyse des projections d'activité pour définir les besoins en personnel à court et à moyen terme.</p> <p>Identification des compétences disponibles et nécessaires aux organisations de travail.</p> <p>Planification des formations et préparation du recrutement.</p>	<p>C1.1.1 Déterminer les besoins en recrutement et en formations des équipes logistiques dans le cadre des organisations de travail, des besoins en compétences et des fluctuations des activités logistiques en lien avec les services concernés afin d'assurer le déroulement optimisé de l'organisation logistique.</p>	<p>1) Épreuve écrite de synthèse : (durée : 2h00)</p> <p>Cette épreuve est basée sur une Mise en Situation Professionnelle par constitution d'un dossier technique. A partir de documents et de données, le candidat analyse des problématiques relatives à une situation professionnelle contextualisée au Bloc de Compétences n° 1.</p>	<p>CE1.1.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les changements dans les organisations de travail sont pris en compte. • Les compétences disponibles et nécessaires sont identifiées. • Les besoins en recrutement sont identifiés. • Les besoins en formation sont déterminés.
<p>Rédaction des offres de recrutement et de la fiche de poste conformément aux missions à réaliser et aux besoins en compétences identifiées.</p> <p>Organisation de l'accueil et du parcours d'intégration des collaborateurs en lien avec les responsables d'équipe,</p>	<p>C1.1.2 Organiser le recrutement et l'intégration de nouveaux collaborateurs en tenant compte des besoins en compétences en fonction des opérations logistiques et des développements d'activité afin de favoriser et garantir l'organisation du travail des équipes logistiques.</p>	<p>2) Entretien technique d'évaluation avec le jury (durée : 20 minutes)</p> <p>L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle. A partir du support de présentation préparé pendant l'épreuve écrite de synthèse, le candidat présente les travaux réalisés pendant la mise en</p>	<p>CE1.1.2 : Le processus de recrutement est mis en œuvre, au travers de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les offres de recrutement sont rédigées. • La fiche de poste est définie. • La sélection des candidats est réalisée. • Les entretiens d'embauches sont exploités. <p>Un parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs est défini.</p> <p>La réglementation sociale et la politique de ressources humaines sont respectées.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Rédaction d'un bilan des actions, missions et projets réalisés par les collaborateurs et prise en compte des difficultés éventuelles.</p> <p>Valorisation du travail réalisé au cours de l'année par le collaborateur en utilisant l'entretien annuel comme levier de motivation ou de réengagement.</p> <p>Définition des objectifs à fixer en évaluant les besoins opérationnels, les compétences et les aspirations professionnelles des collaborateurs.</p> <p>Élaboration d'un plan de développement des compétences à partir des aspirations des collaborateurs et des objectifs fixés.</p>	<p>C1.1.3 Réaliser les entretiens annuels d'évaluation à partir des dispositifs réglementaires et des procédures de l'entreprise afin d'apprécier les réalisations professionnelles et favoriser la montée en compétences des collaborateurs dans le cadre des activités logistiques.</p>	<p>situation professionnelle et argumente ses solutions. Il justifie ses choix, explicite ses méthodes de travail et répond aux interrogations du jury.</p>	<p>CE1.1.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les entretiens annuels d'évaluation sont planifiés. • La réglementation sociale est respectée. • La performance individuelle est évaluée et de nouveaux objectifs sont définis. • Les besoins en formation et en évolution des collaborateurs sont identifiés.
<p>A1.2 Animation des acteurs des activités logistiques dans le cadre des dispositions RSE et réglementaires</p> <p>Communication des organisations de travail et des objectifs visés correspondants auprès des collaborateurs</p> <p>Organisation de briefings réguliers</p> <p>Information des équipes des dernières procédures en matière de QHSSE.</p> <p>Utilisation de rituels managériaux pour renforcer l'implication des collaborateurs et la cohésion d'équipe.</p>	<p>C1.2.1 Encadrer et suivre les collaborateurs en veillant à l'application des procédures internes (QHSSE) et réglementaires par l'intermédiaire de rituels managériaux afin de garantir les objectifs visés par l'organisation du travail ainsi que le respect des dispositions de la RSE en s'assurant de la motivation et de l'implication de tous les collaborateurs à l'atteinte des objectifs.</p>		<p>CE1.2.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les performances individuelles et collectives sont évaluées. • Les procédures internes (QHSSE) et réglementaires sont respectées. • Les règles d'hygiène, de sécurité et de qualité sont identifiées et communiquées aux équipes. • Les leviers de motivation et d'implication sont identifiés et mis en place à travers des rituels managériaux. • Les dispositions de la RSE sont identifiées, communiquées et respectées.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Anticipation des sources de conflits individuels ou collectifs</p> <p>Mise en œuvre de technique de résolutions de conflits</p> <p>Réalisation d'actions en faveur de l'amélioration de la Qualité de Vie au Travail (QVT).</p>	<p>C1.2.2 Prévenir les conflits individuels et/ou collectifs en utilisant des méthodes managériales adaptées en lien direct avec les CSE, afin de favoriser le climat social de l'entreprise.</p>		<p>CE1.2.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une communication est mise en place au sein des équipes. • Des actions de prévention des conflits sont mises en œuvre. • Les étapes de gestion de conflit sont identifiées. • Des solutions de résolution et de prévention de conflit sont proposées. • Des actions QVT sont mises en œuvre.
<p>Identification des éventuelles situations de handicap et des dispositifs légaux correspondants.</p> <p>Évaluation des postes de travail et proposition des ajustements adaptés aux situations de handicap.</p> <p>Proposition d'adaptation d'organisation de travail en lien avec le collaborateur en situation de handicap.</p>	<p>C1.2.3 Participer à la mise en place de mesures d'aménagement et d'adaptation de postes de travail de personnes en situation de handicap afin de leur assurer un accès à l'emploi et favoriser leur autonomie dans le cadre des activités logistiques.</p>		<p>CE1.2.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les éventuelles situations de handicap sont identifiées. • Les adaptations et aménagements des postes de travail sont étudiés. • Les adaptations et aménagements sont mises en œuvre. • Les missions et l'organisation des tâches des personnes en situation de handicap sont adaptées. • Les mesures d'aménagements sont expliquées à l'ensemble des collaborateurs.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Identification des besoins en changement et des objectifs à atteindre</p> <p>Partage avec les équipes sur la nécessité et l'intérêt de la mise en place des changements organisationnels prévus.</p> <p>Implication des collaborateurs dans la démarche de conduite de changement</p> <p>Réalisation d'un plan d'action présentant les contraintes et les résultats attendus des changements à venir.</p> <p>Suivi des résultats de la conduite du changement et validation de l'instauration des nouvelles pratiques.</p>	<p>C.1.2.4 Gérer les changements d'organisations à partir des directives de sa hiérarchie et en intégrant les collaborateurs de l'entreprise afin de préserver le climat social et favoriser l'adhésion des équipes dans le cadre des activités logistiques.</p>		<p>CE1.2.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les étapes de conduite du changement sont identifiées. • Les raisons et les impacts du changement sont identifiés et communiqués. • Des méthodes et supports de communication adaptés sont utilisés. • Un plan d'action intégrant les contraintes et les résultats attendus est élaboré.

BLOC N° 2 : CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES SCHEMAS D'OPTIMISATION DES ACTIVITES LOGISTIQUES

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A2.1 Définition des moyens nécessaires à l'organisation optimisée des activités logistiques</p> <p>Analyse du cahier des charges détaillant le cadre des prestations, les volumes prévisionnels des produits à traiter, les objectifs de qualité de service (etc.).</p> <p>Identification des contraintes associées à chaque aspect de la demande client (financières, techniques, réglementaires).</p>	<p>C2.1.1 Caractériser la nature et la volumétrie des opérations logistiques à mettre en œuvre à partir de l'analyse de la demande client afin d'identifier les contraintes techniques, financières et réglementaires par rapport aux besoins exprimés.</p>	<p>1) Épreuve écrite de synthèse : (durée : 2h00)</p> <p>Cette épreuve est basée sur une Mise en Situation Professionnelle par constitution d'un dossier technique. A partir de documents et de données, le candidat analyse des problématiques relatives à une situation professionnelle contextualisée au Bloc de Compétences n°2.</p>	<p>CE2.1.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La demande client est analysée à travers l'utilisation d'outils et de méthodes adaptés. • Les informations clés de la demande client sont identifiées. • Les capacités logistiques sont identifiées par rapport à la demande client. • Les contraintes techniques, financières et réglementaires sont identifiées et prises en compte.
<p>Calcul des charges de travail prévisionnelles en fonction de la demande client et des moyens humains.</p> <p>Respect des dispositifs réglementaires en matière d'hygiène, de santé et de sécurité et de la réglementation du travail.</p>	<p>C2.1.2 Dimensionner les moyens humains, matériels et financiers à mobiliser dans le cadre de la demande client à partir des calculs prévisionnels de charges de travail et de taux d'engagement, en tenant compte des standards de coûts, des budgets alloués et des critères liés à la RSE, afin de définir une organisation optimisée des activités logistiques.</p>	<p>2) Entretien technique d'évaluation avec le jury : (durée : 20 minutes)</p> <p>L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle. A partir du support de présentation préparé pendant l'épreuve écrite de synthèse, le candidat présente les travaux réalisés pendant la mise en situation professionnelle et</p>	<p>CE2.1.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les charges de travail sont calculées en respectant les taux d'engagement en vigueur. • Les effectifs et les matériels sont dimensionnés en fonction des activités logistiques. • La réglementation sociale est respectée. • Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées. • Les lignes budgétaires et les standards de coûts sont respectés.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Contrôle de l'organisation optimisée des activités logistiques en réponse aux exigences de coût, qualité et délais.</p> <p>Présentation à la Direction de l'organisation logistique proposée, incluant les avantages escomptés en réponse au besoin client</p>	<p>C2.1.3 Formaliser auprès de sa hiérarchie et/ou du client une organisation logistique optimisée garantissant les engagements de coût, qualité et délais répondant à la demande client afin de faire valider le déploiement et le pilotage des activités logistiques.</p>	<p>argumente ses solutions. Il justifie ses choix, explicite ses méthodes de travail et répond aux interrogations du jury.</p>	<p>CE2.1.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation logistique est formalisée et argumentée auprès des interlocuteurs concernés (y compris en anglais). • Les coûts sont optimisés en fonction du niveau de service visé. • La stratégie logistique fixée par l'entreprise est respectée.
<p>A2.2 Mise en œuvre des schémas d'optimisation des activités logistiques</p> <p>Identification des acteurs concernés et des étapes de déploiement du projet.</p> <p>Planification des étapes et les tâches du projet.</p> <p>Identification et évaluation des risques liés au déploiement des organisations de travail.</p>	<p>C2.2.1 Définir et mettre en œuvre les étapes du déploiement des organisations de travail adaptées en utilisant la méthodologie de gestion de projet en collaboration avec les acteurs internes et externes afin de respecter la demande client et les dispositions RSE et de prévention des risques.</p>		<p>CE2.2.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les étapes et les acteurs du déploiement des organisations de travail sont identifiés. • La durée des étapes et leurs enchainements sont planifiés. • Le chemin critique du projet est identifié. • Les étapes de déploiements des organisations de travail sont conformes aux exigences client et de la RSE. • La méthodologie et les outils de gestion de projet sont utilisés.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Mise en place d'outils et d'indicateurs de pilotage du projet.</p> <p>Suivi et analyse des écarts constatés.</p> <p>Traitement des dysfonctionnements.</p>	<p>C.2.2.2 Piloter la mise en œuvre du déploiement des organisations de travail à partir d'outils adaptés de planification et de suivi afin de garantir le respect des engagements coûts, qualité, délais.</p>		<p>CE2.2.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les engagements coûts, qualité, délais et budgétaires sont respectés. • Les indicateurs de pilotage de l'activité sont suivis et analysés. • Les écarts entre les objectifs et les activités réalisés sont identifiés. • Les dysfonctionnements sont traités. • L'utilisation d'outils de planification et de suivi permettent d'ajuster l'activité logistique.

BLOC N° 3 : MESURER ET CONTROLER LA PERFORMANCE DES ACTIVITES LOGISTIQUES

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A3.1 Conception, suivi des indicateurs de performance des activités logistiques</p> <p>Sélection d'indicateurs permettant le pilotage des activités et des flux logistiques.</p> <p>Construction de tableaux de bord organisationnels intégrant les indicateurs choisis.</p>	<p>C3.1.1 Déterminer des indicateurs adaptés à l'analyse de la performance logistique à partir des critères de qualité, coûts, délais fixés par la direction et/ou le client afin de fixer des objectifs attendus pour les différentes activités logistiques.</p>	<p>1) Épreuve écrite de synthèse (Activité A3.1) : (durée : 1h00)</p> <p>Cette épreuve est basée sur une Mise en Situation Professionnelle par constitution d'un dossier technique. A partir de documents et de données, le candidat analyse des problématiques relatives à une situation professionnelle contextualisée à l'activité « Conception, suivi des indicateurs de performance des activités logistiques » du Bloc de Compétences n°3.</p>	<p>CE3.1.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les indicateurs sont définis en tenant compte des critères de qualité, coûts, délais. • Les indicateurs répondent aux attentes et aux besoins de pilotage de l'exploitation logistique. • Les objectifs sont fixés en termes économiques, sociaux et environnementaux.
<p>Collecte des données de manière régulière à partir des tableaux de bord opérationnels.</p> <p>Identification des écarts entre les objectifs prédéfinis et les activités réalisées.</p> <p>Analyse des écarts et recherche de leurs causes.</p> <p>Adaptation des indicateurs de suivi en fonction des analyses et des écarts identifiés.</p>	<p>C3.1.2 Mesurer et contrôler l'atteinte des objectifs fixés à partir des données de reporting des tableaux de bord opérationnels disponibles afin d'analyser la performance générale des activités logistiques.</p>	<p>2) Entretien technique d'évaluation de l'activité A3.1 du BC3 avec le jury : (durée : 20 minutes)</p>	<p>CE3.1.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les tableaux de bord opérationnels sont collectés. • Les indicateurs logistiques sont analysés. • Les écarts entre les objectifs et les activités réalisées sont identifiés. • Les dysfonctionnements sont constatés et analysés.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Synthèse des résultats de l'activité en détaillant les axes d'amélioration.</p> <p>Présentation des tableaux de bord et de leurs analyses à la hiérarchie.</p> <p>Adaptation de l'organisation à la suite des décisions prises lors de la présentation des résultats.</p>	<p>C3.1.3 Synthétiser les résultats de l'activité logistique à partir de l'analyse de sa performance afin de diffuser et communiquer ces résultats aux acteurs concernés et adapter l'organisation des activités logistiques.</p>	<p>A partir du support de présentation obligatoire préparé pendant l'épreuve écrite de synthèse, le candidat présente et argumente ses solutions. Il justifie ses choix, explicite ses méthodes de travail et répond aux interrogations du jury.</p>	<p>CE3.1.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les indicateurs clés de pilotage sont synthétisés. • Les résultats sont diffusés et communiqués aux acteurs concernés. • Des plans d'actions sont proposés en réponse aux dysfonctionnements constatés.
<p>A3.2 Pilotage et suivi de la performance économique de l'activité logistique</p> <p>Détermination des coûts prévisionnels d'exploitation liés aux activités logistiques.</p> <p>Identification des standards de coûts associés aux différentes opérations logistiques.</p> <p>Prise en compte des coûts liés aux ressources humaines, aux infrastructures et équipements.</p> <p>Élaboration du budget prévisionnel avec prise en compte des exigences de rentabilité et de productivité.</p>	<p>C3.2.1 Participer à l'élaboration des budgets prévisionnels d'exploitation et/ou d'investissements à partir des volumes d'activité prévisionnelle et des standards de coûts et de rentabilité afin de répondre aux demandes d'évolutions des activités logistiques et garantir la rentabilité et la productivité des activités logistiques.</p>	<p>3) <i>Epreuve écrite de synthèse de l'activité A3.2 du BC3 (durée 3h00)</i></p> <p>Cette épreuve est basée sur une Mise en Situation Professionnelle par constitution d'un dossier technique. A partir de documents et de données, le candidat analyse des problématiques relatives à une situation professionnelle contextualisée à l'activité</p>	<p>CE3.2.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les éléments budgétaires liés au déroulement des activités logistiques sont pris en compte. • Les volumes d'activité prévisionnelle sont pris en compte. • Les standards de coûts et de rentabilité sont pris en compte. • Les coûts de revient prévisionnels des activités logistiques sont déterminés. • Les budgets prévisionnels d'exploitation et/ou d'investissements sont élaborés.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Calcul des coûts de revient et seuil de rentabilité des activités logistiques.</p> <p>Identification et analyse des écarts de coût par rapport aux prévisions budgétées.</p> <p>Présentation et argumentation à la hiérarchie de rapport détaillant les résultats et écarts budgétaires.</p> <p>Proposition de mesures correctives de maîtrise des coûts et d'atteinte des niveaux de rentabilité visés.</p>	<p>C3.2.2 Contrôler l'évolution des coûts impactant la performance économique par l'intermédiaire du suivi du budget d'exploitation afin d'atteindre les niveaux de rentabilité et de productivité visés.</p>	<p>A3.2 « Pilotage et suivi de la performance économique de l'activité logistique » du Bloc de Compétences n° 3.</p>	<p>CE3.2.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les coûts de revient et les seuils de rentabilité des activités logistiques sont calculés. • Les objectifs de niveau de service et de rentabilité sont respectés. • Les écarts des réalisations par rapport aux prévisions budgétées sont identifiés et analysés. • Les écarts budgétaires sont formalisés et argumentés.

BLOC n° 4 : PILOTER L'AMÉLIORATION CONTINUE DES ACTIVITÉS LOGISTIQUES

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A4.1. Réalisation d'un diagnostic de la performance des activités logistiques</p> <p>Collecte des données relatives à la performance logistique, y compris les indicateurs de qualité, coûts, et délais.</p> <p>Identification des écarts et dysfonctionnements en termes de qualité de service, coûts supplémentaires, ou retards.</p> <p>Analyse des dysfonctionnements des processus logistiques existants et identification des sources d'optimisation possibles.</p>	<p>C4.1.1 Analyser les résultats de la mesure de la performance à partir des dysfonctionnements et écarts constatés en utilisant les outils et méthodes de diagnostic logistique afin d'identifier les causes « racine ».</p>	<p>1) Rédaction d'un dossier « amélioration continue » en entreprise</p> <p>Cette épreuve est basée sur la constitution par le candidat d'un dossier relatif à une ou des action(s), mission(s) ou projet(s) d'amélioration continue réalisée(s) au sein de son entreprise d'accueil et en lien avec les critères d'évaluation des compétences du BC n° 4.</p> <p>Le choix des action(s), mission(s) ou projet(s) d'amélioration continue à réaliser au sein de l'entreprise d'accueil sont définies en début de formation avec le tuteur du candidat.</p> <p>Ce dossier sera obligatoirement communiqué pour lecture aux membres du jury en amont de l'entretien technique.</p>	<p>CE4.1.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les indicateurs de pilotage des activités logistiques sont analysés. Les dysfonctionnements et écarts sont identifiés et analysés. Les outils de résolution de problèmes sont utilisés. Les causes « racine » sont recherchées et analysées.
<p>Simulation et proposition de scénarios d'hypothèses de solution(s) par le biais de collaboration avec les acteurs concernés</p>	<p>C4.1.2 Émettre et proposer des scénarios d'hypothèses de solutions à partir des causes « racine » identifiées et impliquant les acteurs concernés afin de sélectionner la solution la plus adaptée.</p>	<p>Le choix des action(s), mission(s) ou projet(s) d'amélioration continue à réaliser au sein de l'entreprise d'accueil sont définies en début de formation avec le tuteur du candidat.</p> <p>Ce dossier sera obligatoirement communiqué pour lecture aux membres du jury en amont de l'entretien technique.</p>	<p>CE4.1.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les causes « racine » sont identifiées Les acteurs concernés sont impliqués dans la recherche de solution Des scénarios d'hypothèses de solutions sont proposés en collaboration avec les acteurs concernés. La solution la plus adaptée aux contraintes et dysfonctionnements est sélectionnée.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Évaluation de chaque scénario en fonction de critères tels que la faisabilité, l'impact financier, et la facilité de mise en œuvre.</p> <p>Mise en œuvre de la /des solution(s) sélectionnée(s) par l'évaluation de sa pertinence et son efficacité.</p>	<p>C4.1.3 Valider l'efficacité de la solution retenue en lien avec sa hiérarchie à partir de l'identification de ses forces, faiblesses, opportunités et menaces afin de pérenniser et standardiser cette solution dans une démarche d'amélioration continue.</p>	<p>2) Entretien technique d'évaluation avec le jury : (durée : 30 minutes)</p> <p>Le candidat présente et argumente les informations relatives à son dossier « d'amélioration continue ». Il justifie ses choix, explicite ses méthodes de travail ainsi que les outils utilisés et répond aux interrogations du jury.</p>	<p>CE4.1.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des outils d'analyse sont utilisés. • L'efficacité de la solution est contrôlée. • Une simulation des impacts de la solution est réalisée.
<p>A4.2 Mise en œuvre des solutions d'amélioration des activités logistiques</p> <p>Élaboration et suivi d'un plan d'actions visant à supprimer ou réduire les écarts et les dysfonctionnements.</p> <p>Utilisation des outils du Lean Management (5S, 5P, VSM, Muda, ...).</p> <p>Standardisation des bonnes pratiques constatées.</p>	<p>C4.2.1 Appliquer les solutions d'amélioration des activités logistiques à partir de l'élaboration d'un plan d'action afin de supprimer et/ou réduire les écarts et/ou dysfonctionnements impactant la performance des activités logistiques.</p>		<p>CE4.2.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un plan d'action est élaboré en collaboration avec les acteurs concernés. • La solution retenue est mise en œuvre. • Les actions d'amélioration sont standardisées.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Utilisation des principes du Lean Management dans l'intégration des actions d'amélioration continue.</p> <p>Implication de l'ensemble des collaborateurs dans la démarche de Lean Management</p> <p>Contrôle des gains liés à la mise en place des actions d'amélioration continue et de leur pérennité.</p> <p>Collecte et exploitation des retours d'expérience des collaborateurs et des clients.</p>	<p>C4.2.2 Suivre les actions d'amélioration continue permanentes et durables permettant l'atteinte de la satisfaction des clients et des collaborateurs de l'entreprise afin de s'inscrire dans une démarche de Lean Management.</p>		<p>CE4.2.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le personnel est impliqué dans la démarche d'amélioration continue. • Les objectifs de rentabilité et de niveau de service sont suivis. • Les actions d'amélioration continue sont menées à travers une démarche de Lean Management. • La satisfaction client est mesurée.